

NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9101355 - Montagne de la Margeride

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	9
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type 1.2 Code du site 1.3 Appellation du site
B (pSIC/SIC/ZSC) FR9101355 Montagne de la Margeride

1.4 Date de compilation 1.5 Date d'actualisation
31/01/1996 28/11/2019

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 25/03/2011

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000023829731

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,43306°

Latitude : 44,84917°

2.2 Superficie totale

9400 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
91	Languedoc-Roussillon

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
48	Lozère	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
48079	Lajo
48089	MALZIEU-FORAIN
48110	PAULHAC-EN-MARGERIDE
48145	SAINT-DENIS-EN-MARGERIDE
48149	SAINTE-EULALIE
48174	SAINT-PAUL-LE-FROID
48179	SAINT-PRIVAT-DU-FAU

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent-ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculon fluitantis et du Callitricho-Batrachion</i>		94 (1 %)		M	C	C	B	B
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		952 (10,13 %)		M	B	C	B	B
5120 <i>Formations montagnardes à Cytisus purgans</i>		5,1 (0,05 %)		M	B	C	B	B
6230 <i>Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	861 (9,16 %)		M	A	C	A	A
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		17,9 (0,19 %)		M	B	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		1,7 (0,02 %)		M	C	C	C	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		36,6 (0,39 %)		M	C	C	B	B
6520 <i>Prairies de fauche de montagne</i>		188 (2 %)		M	B	C	A	A
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	199 (2,12 %)		M	A	C	B	A
7120 <i>Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle</i>		8,46 (0,09 %)		M	C	C	C	C
7140 <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		29,5 (0,31 %)		M	B	C	B	B
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	20,7 (0,22 %)		M	B	C	B	B
91E0	X	2,4		M	C	C	C	C

Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)		(0,03 %)						
9120 Hétraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)		1767 (18,8 %)		M	B	C	C	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D		A B C	
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
P	6216	Hamatocaulis vernicosus	p			i	P	DD	B	B	C	B
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	R	M	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	r			i	P	DD	C	B	C	C
M	1307	Myotis blythii	p			i	P	DD	C	B	C	C
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	P	DD	C	B	C	C
M	1324	Myotis myotis	p			i	P	DD	C	B	C	C
M	1355	Lutra lutra	p	10	20	i	P	M	C	B	C	B
P	1387	Orthotrichum rogeri	p			i	P	DD	A	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
A		Alytes obstetricans				C	X						X
A		Rana temporaria				C		X			X		
I		Boloria aquilonaris				V			X				
I		Maculinea alcon				R			X				
I		Somatochlora arctica				V			X				
M		Myotis mystacinus				P	X						X
M		Nyctalus leisleri				P	X						X
M		Pipistrellus pipistrellus				P	X						X
M		Plecotus auritus				P	X						X
M		Plecotus austriacus				P	X						X
M		Pipistrellus kuhlii				P	X						X
M		Myotis daubentonii				P	X						X
P		Sphagnum magellanicum				V							X
P		Sphagnum obtusum				V							X
P		Arnica montana				C							X
P		Betula nana				V			X				
P		Carex limosa				R			X				
P		Drosera rotundifolia				C			X				
P		Gentiana lutea				C							X

P		Lycopodium tristachyum				V			X			
P		Salix lapponum				R			X			
P		Lycopodium clavatum subsp. clavatum				R						X
P		Sphagnum capillifolium subsp. capillifolium				V	X					X
R		Lacerta agilis				C	X				X	
R		Lacerta vivipara				C	X					X
R		Coronella austriaca austriaca				P	X				X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	11 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	12 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	7 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	9 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	1 %
N14 : Prairies améliorées	2 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	18 %
N17 : Forêts de résineux	12 %
N19 : Forêts mixtes	1 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	23 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

La Margeride est une longue échine granitique à cheval sur l'ex Languedoc-Roussillon et l'Auvergne, au climat montagnard. C'est un massif peu peuplé et à l'écart des grands pôles touristiques. Les secteurs de plus basses altitudes, également généralement à proximité des quelques zones habitées, concentrent les milieux agricoles (cultures, prairies améliorées, prairies de fauche et de pâture). Les fonds de vallons regorgent de milieux humides et associés aux cours d'eau. La majorité du territoire se partage entre forêts naturelles (hêtraies et pineraies) et forêts de résineux plantés. Cependant, sur les croupes aux sols moins profonds ou sur les parcelles anciennement défrichées, cohabitent des milieux ouverts de landes et de pelouses, maintenus pour beaucoup par l'activité pastorale. Le paysage se caractérise ainsi par un relief moutonné alternant entre forêts et vastes espaces ouverts.

Ces conditions ont permis le maintien de tourbières particulièrement remarquables par leur composition floristique et qui jouent un rôle prépondérant pour la qualité des milieux aquatiques des deux bassins versants situés à l'aval du massif.

Vulnérabilité

: Ces milieux demeurent extrêmement sensibles au drainage et au surpâturage.

L'avenir de l'agriculture et l'évolution des pratiques constituent des enjeux importants au regard de la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

4.2 Qualité et importance

Les tourbières du site sont particulièrement remarquables et constituent un enjeu exceptionnel sur ce territoire. On y trouve notamment le Bouleau nain (relicte glaciaire) qui atteint sa limite maximale d'extension vers le sud-ouest de l'Europe, en aire disjointe par rapport à son aire de répartition générale. De nombreuses espèces rares et protégées (Saulé des Lapons, Rossolis à feuilles rondes, Lycopode petit cyprès, Laïche des tourbières

) ajoutent à l'intérêt biologique des tourbières du site. L'intérêt du site de la Margeride tient aussi à l'ensemble représentatif et fonctionnel que forment ces tourbières en comparaison avec de nombreux territoires où ces milieux ne sont plus présents que de manière isolée. Ces milieux demeurent extrêmement sensibles au drainage et au surpâturage.

La gestion des espaces sur le site est très partagée entre l'agriculture et la sylviculture. Le pastoralisme entretient la majorité des milieux ouverts du site (landes, pelouses, prairies et zones humides). La sylviculture s'est développée en parallèle de la

déprise agricole. Son empreinte sur le site se traduit notamment par la présence d'importantes surfaces de plantations de résineux et par des forêts autochtones (notamment les hêtraies) relativement jeunes et activement gérées.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	H01.05	Pollution diffuse des eaux de surface due aux activités agricoles ou forestières		B
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
M	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
M	J02.07	Captage des eaux souterraines		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
M	B06	Sylvopastoralisme		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	30 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de Communes Terres d'Apcher-Margeride-Aubrac

Adresse : 67 rue Théophile Roussel 48200 Saint-Chély-d'Apcher

Courriel : mairie@stchelydapcher.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui
- Nom :
Lien : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/686_margeride_ap_approbation_docob_signe_20191107.pdf
- Nom :
Lien : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/686_DOCOB_FR9101355_ANNEXES-Fiches_EIC_HIC.pdf
- Nom :
Lien : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/686_DOCOB_FR9101355_Volume2_Programme_Actions.pdf
- Nom :
Lien : http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/686_DOCOB_FR9101355_Volume1_Diagnostic_Enjeux_Objectifs.pdf

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Document d'objectifs du site validé en comité de pilotage le 20/11/2003 et approuvé par arrêté préfectoral du 19/12/2003

Document d'objectifs du site révisé et approuvé par arrêté préfectoral du 07/11/2019